

## RECOMMANDATIONS

- Les vestes et les sacs doivent être déposés à l'entrée de la médiathèque ; le CPNV n'est pas responsable en cas de vol.
- la nourriture et les boissons sont interdites à l'intérieur de la médiathèque.
- les documents et le matériel mis à disposition doivent être traités avec soin.
- un maximum de silence est demandé par respect pour chacun.
- l'usage des téléphones portables n'est pas autorisé.

**TOUTE INFRACTION AUX PRESENTES DISPOSITIONS PEUT DONNER LIEU A DES SANCTIONS ET/OU A UNE POURSUITE PENALE.**

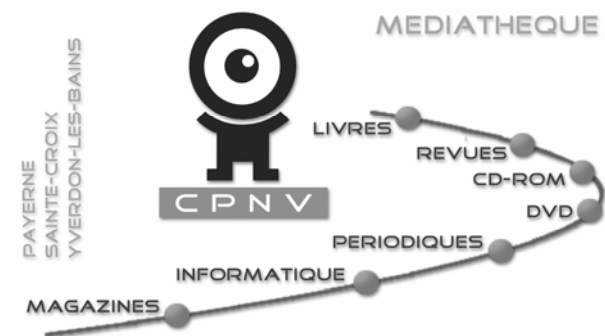
## VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Afin de contribuer au développement de la médiathèque, les usagers sont invités à faire des propositions d'achat. Toute proposition sera remise à la médiathécaire.

CPNV – médiathèque  
Rue Roger-de-Guimps 41  
1401 Yverdon-les-Bains

tél. : 024 557 72 25 ou 024 557 72 31  
fax : 024 557 72 90  
courriel : [mediatheque@cpnv.ch](mailto:mediatheque@cpnv.ch)

## CENTRE PROFESSIONNEL DU NORD VAUDOIS



## GUIDE DE L'UTILISATEUR ET DE L'UTILISATRICE

Site Web  
[HTTP://WWW.RIAU.CH](http://www.riau.ch)

EDITION 2008

## BUT

La médiathèque est un outil de formation qui met à disposition des utilisateurs :

- des ouvrages et magazines d'intérêt général et professionnel
- des vidéocassettes, CD-Rom, DVD-Rom, DVD en relation avec les divers programmes d'enseignement du CPNV
- des ordinateurs
- une salle de travail et des locaux spécifiques pour utiliser les différents médias
- une photocopieuse

La médiathèque est également un lieu privilégié pour des projets et travaux personnels liés aux programmes de formation. Dans ce cas de figure, les utilisateurs sont placés sous la responsabilité des enseignants concernés qui prendront toutes les mesures pour assurer un encadrement de qualité et faire respecter les dispositions ci-dessous.

## CONDITIONS D'ACCES

La médiathèque est principalement à la disposition des élèves. Tous les collaborateurs du CPNV peuvent également y accéder. L'accès est libre pour tous les usagers. Les personnes qui souhaitent utiliser les ordinateurs multimédias doivent signer la charte et s'engager à la respecter.

## HORAIRES

La médiathèque est ouverte sans interruption du lundi au jeudi de 8h15 à 16h45 et le vendredi de 8h15 à 16h00. Différentes personnes sont à disposition pour accueillir, renseigner et aider. La médiathèque peut être ouverte, sur demande, avec des conditions spéciales. Elle est fermée pendant les vacances scolaires.

## PRET A DOMICILE

Le prêt est gratuit. Chaque usager a le droit d'emprunter, simultanément, au maximum 5 documents. La durée de l'emprunt est de :

4 semaines pour les livres, 1 semaine pour les bandes dessinées.

Si le livre n'est pas réservé par un autre lecteur, une prolongation d'un temps équivalent peut être obtenue.

- 1 semaine pour les périodiques, excepté le numéro en cours qui reste à disposition en médiathèque. Une prolongation n'est pas consentie pour les périodiques.
- 2 semaines pour les supports médias, à l'exception des films DVD qui seront visionnés à la médiathèque

### REMARQUES :

L'emprunteur est responsable du matériel emprunté. Tout retard dans la restitution d'un document ou d'un support média entraînera une amende de **CHF 3.-** par semaine ou fragment de semaine de retard et, de plus, après 3 rappels, le document sera facturé à l'emprunteur avec **CHF 50.-** de frais administratifs

## UTILISATION DE LOCAUX SPECIFIQUES

### SONT A VOTRE DISPOSITION :

- 2 locaux TV permettant de visionner des vidéocassettes et DVD
- 1 salle de travail

### REMARQUES :

L'utilisation de ces locaux peut faire l'objet d'une réservation. Sur demande, un équipement audiovisuel spécifique peut être mis à disposition. La médiathécaire prend note des demandes particulières et organise la suite qui convient.

## UTILISATION DE L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE

### EN GENERAL :

L'équipement informatique et les programmes mis à disposition sont à usage interne. Les utilisateurs s'engagent à :

- ne pas modifier la configuration matérielle et logicielle
- ne pas installer des logiciels

- ne pas modifier ou détruire des fichiers d'autres utilisateurs
- ne pas introduire de virus sur les appareils mis à disposition

### EN PARTICULIER :

L'ensemble de l'équipement multimédia est mis à disposition librement, uniquement pour des activités à but scolaire.

Dans le cadre de l'utilisation d'Internet au CPNV, les utilisateurs s'engagent à :

- ne pas consulter, stocker ou diffuser des documents qui portent atteinte à la dignité des personnes, présentent un caractère pornographique, incitent à la haine raciale, constituent une apologie du crime ou de la violence (respect des règles juridiques : art. 173, 197 et 261 du code pénal)
- ne pas diffuser des informations qui peuvent ternir la réputation du CPNV ou être contraires à la morale et aux lois en vigueur
- ne pas échanger du courrier privé
- ne pas télécharger des logiciels
- ne pas rédiger et transmettre de SMS
- ne pas utiliser le "chat"

Merci de respecter ces consignes